



Communiqué de presse

Montrouge, le 12 juin 2025

Crédit Agricole Santé & Territoires annonce la signature d'un accord en vue de l'acquisition de Petits-fils, premier acteur du service aux seniors à domicile en France, auprès de Clariane

L'acquisition de Petits-fils permettrait à Crédit Agricole Santé & Territoires, filiale du groupe Crédit Agricole, de se positionner comme le premier acteur du service aux seniors à domicile en France.

En plus des enjeux d'accès aux soins, Crédit Agricole Santé & Territoires s'est engagé dans l'accompagnement du bien vieillir tout particulièrement dans deux domaines : l'hébergement non médicalisé, sur lequel le groupe est déjà présent depuis 2024, et le maintien à domicile, sur lequel l'acquisition de Petits-fils constituerait une étape clé de son développement, permettant également la réalisation de synergies avec les autres entités du groupe Crédit Agricole.

La population française des plus de 75 ans devrait croître de 60% d'ici 2040, 90% d'entre elle continuant de vivre à son domicile. Sur ce domaine en fort développement, Petits-fils est devenu en quelques années le premier acteur du service aux seniors en France, présent avec un réseau national de franchisés sur l'ensemble du territoire, avec plus de 292 agences à date. La croissance très forte (deux fois plus rapide que le reste du secteur) de l'activité d'intermédiation réalisée par Petits-fils entre les clients et les auxiliaires de vie, son fort ancrage territorial, le niveau très élevé de la satisfaction à la fois des clients et des partenaires de Petits-fils, sous-tendent pleinement son intérêt stratégique pour Crédit Agricole Santé & Territoires.

Clariane et Crédit Agricole Santé & Territoires envisagent par ailleurs de conclure un accord portant sur une convention nationale de partenariat par laquelle ils souhaitent contribuer à faciliter l'accès des aidants et des personnes fragiles à des solutions d'accompagnement et de soins adaptées, au plus près de leur lieu de vie.

Olivier Gavalda, Directeur général de Crédit Agricole S.A. déclare : « *Le groupe Crédit Agricole a annoncé en 2022 son souhait de diversifier son offre et ses services pour couvrir l'ensemble des besoins de nos clients, en particulier sur la santé et l'accompagnement du vieillissement. L'acquisition de Petits-fils, premier acteur en France des services aux seniors à domicile, par Crédit Agricole Santé & Territoires constituerait une étape majeure du développement de cette stratégie.* »



Pierre Guillocheau, Directeur général de Crédit Agricole Santé & Territoires ajoute :
« *Nous serions heureux d'accueillir Petits-fils et ses équipes au sein de Crédit Agricole Santé & Territoires. Nous sommes convaincus que les valeurs fondatrices de Petits-fils – exigence, confiance, qualité et bienveillance – sont au cœur du succès de son développement et de l'excellence des relations que la société entretient avec ses clients, leurs aidants, les auxiliaires de vie et les franchisés. Notre souhait est d'accompagner le plan de développement ambitieux de Petits-fils, en nous appuyant sur la qualité de son équipe dirigeante et de ses franchisés et en favorisant les liens avec le réseau territorial du groupe Crédit Agricole.* »

Selon les termes de l'accord signé avec Clariane, Petits-fils serait cédé à Crédit Agricole Santé & Territoires pour un montant de 345 M€ en valeur d'entreprise, soit une valeur estimée des titres au *closing* d'environ 255 M€. L'impact sur le ratio CET1 de Crédit Agricole S.A. et du groupe Crédit Agricole à l'issue de l'opération serait limité.

L'opération est soumise à l'approbation de l'Autorité de la Concurrence française avec un *closing* attendu sur le troisième trimestre.

À propos de Crédit Agricole Santé & Territoires

Filiale du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole Santé & Territoires vise à structurer et amplifier les offres de services du groupe dans le secteur de la santé. Crédit Agricole Santé & Territoires propose des solutions pragmatiques à deux défis sociétaux majeurs :

- Faciliter l'accès aux soins dans tous les territoires dans le cadre du parcours de soins et du principe de territorialité (développement de la télémédecine, accompagnement des nouvelles formes d'exercice de la médecine, déploiement de structures de santé dans les déserts médicaux, etc.
- Accompagner le vieillissement de la population tant en termes de services à domicile qu'en matière d'hébergement non médicalisé.

À propos de Petits-fils

Fondé en 2014, Petits-fils est aujourd'hui le premier réseau d'aide à domicile à destination des personnes âgées. Fort de plus de 290 agences, organisées principalement en franchises et mandataires de plus de 11 000 auxiliaires de vie, Petits-fils a accompagné en 2024 près de 39 000 personnes en France.

Contacts presse Crédit Agricole S.A.

Olivier Tassain : olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr - +33 6 75 90 26 66

Mathilde Durand : mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr - +33 6 25 94 01 98

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com



[@Credit_Agricole](https://twitter.com/Credit_Agricole)



[Groupe Crédit Agricole](https://www.linkedin.com/company/groupe-credit-agricole)



[Crédit Agricole](https://www.instagram.com/Credit_Agricole)